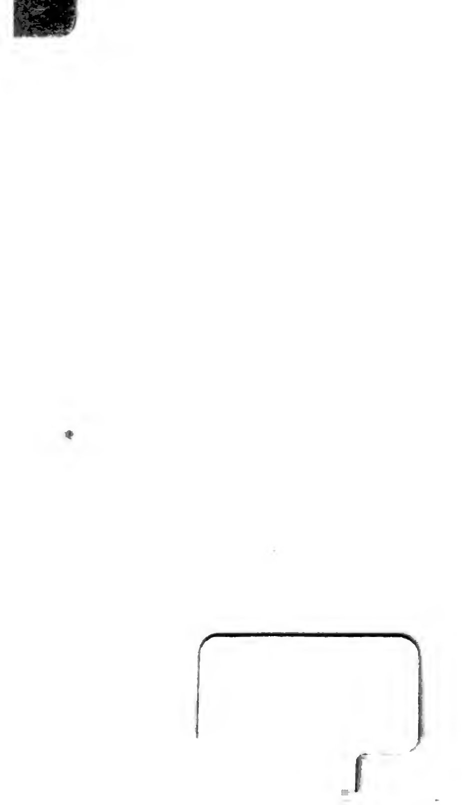
L'hérédité alcoolique

Auguste Forel



DOCTEUR AUG. FOREL

L'Hérédité Alcoolique



BRUXELLES
LIGUE PATRIOTIQUE CONTRE L'ALCOOLISME
1902

L'HÉRÉDITÉ ALCOOLIQUE

LIGUE PATRIOTIQUE CONTRE L'ALCOOLISME

L'HÉRÉDITÉ ALCOOLIQUE

PAR

LE D^r AUG^uste Henri FOREL
ANCIEN PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ
DE ZURICH



BRUXELLES
SECRÉTARIAT PERMANENT DE LA LIGUE
91, rue Joseph II, 91

1902

CONFÉRENCE donnée à Bruxelles, à l'Assemblée générale de la Ligue patriotique contre l'Alcoolisme, le 15 décembre 1901.



Mesdames, Messieurs,

L'hérédité est une chose en général fort mal comprise. Ce n'est pas, comme se l'imaginent tant de gens, une hypothèse dans la tête des savants. Il s'agit au contraire de faits bruts et indiscutables, qui, pour être complexes, n'en sont pas moins aussi palpables qu'un écu de cinq francs.

L'hérédité peut produire et perpétuer des dégénérations, sous forme de tares. Mais elle peut aussi les effacer peu à peu par un travail dit de régénération.

L'hérédité ne consiste point du tout, comme on l'entend dire trop souvent, en une simple reproduction de l'ascendant chez le descendant. Il y a chez le descendant *combinaison* de plusieurs ascendants et ces combinaisons peuvent varier à l'infini. Il y a en outre une tendance naturelle encore inexpliquée à la variation, tendance démontrée par mille faits.

Pour comprendre l'hérédité, il faut connaître les lois de l'évolution des êtres. Comprise par Lamark et par Goethe, puis expliquée par Darwin, la parenté réelle des êtres vivants actuels et passés a cessé d'être du domaine de l'hypothèse pour entrer dans celui des faits acquis par la science; car depuis Darwin un vrai déluge de faits anatomiques, zoologiques, botaniques, embryologiques, histologiques et paléontologiques sont venus la confirmer partout. Quelques esprits faux ou mal informés viennent encore, il est vrai, prétendre par sophisme que « la théorie de Darwin ne tient plus ». Il s'agit là d'une grossière confusion entre les différentes opinions qui règnent au sujet de la valeur relative des facteurs

principaux de l'évolution et de l'hérédité (sélection, facteurs chimiques et physiques, etc.) d'un côté, et le fait lui-même de l'évolution de l'autre. Ce dernier, plus aucun naturaliste de bon sens, qui n'est pas engagé par un catéchisme, ne le conteste.

Si les ailes des oiseaux et nos bras ont les mêmes os, cela vient de ce que les oiseaux et les mammifères ont eu un ancêtre commun. Les os de cet ancêtre se sont transformés peu à peu en ailes chez l'oiseau, en bras chez l'homme (par l'intermédiaire des mammifères). C'est là un fait d'évolution, et même d'hérédité, dont personne ne doute. Les baleines, on le sait, ont des fanons en guise de dents. Or l'embryon de ces cétacés produit à une certaine époque de son développement une rangée de dents bien conditionnées qui disparaissent à une époque subséquente. Ces dents, qui correspondent exactement à celles d'autres mammifères, ne sont jamais utilisées par l'embryon. D'où lui viennent-elles? Pourquoi les produit-il? Elles sont simplement un document historique de l'hérédité, c'est à-dire un reste ou rudiment des dents possédées autrefois par l'ancêtre de la baleine, avant qu'il fût devenu baleine. Aucune autre explication ne peut rendre compte de ce fait, qui, sans cela, serait une folie de la nature. Comme souvent en pareil cas, ce rudiment est resté chez l'embryon sous forme d'ébauche caduque, pour disparaître chez l'adulte, où les fanons, adaptés à un genre de vie spécial, l'ont remplacé.

Tant qu'ils ne sont pas tombés à l'état de rudiments, les caractères les plus anciens sont en même temps les plus constants et s'héritent avec une nécessité absolue. Ces caractères sont ceux des embranchements, des classes, des ordres, des familles. Ainsi tout être produit de l'accouplement de deux vertébrés aura une colonne vertébrale. Tout mammifère et tout oiseau aura deux os à l'avant-bras et un os au bras, (que ce bras soit patte, aile ou nageoire) etc. D'une graine de chou il sortira toujours un chou et jamais un chêne; d'un gland toujours un chêne et jamais un chou; voilà le fait fondamental de l'hérédité.

D'autres caractères, au contraire, sont variables, c'est-à-dire ne s'héritent pas constamment. Les produits d'un épagneul et d'une chienne d'arrêt auront des petits à poils de forme et de couleur différente, souvent même avec des taches que n'ont eues ni le père, ni la mère. Ces caractères-là sont récents. Ce sont ceux

des variétés, des races, de certaines espèces moins constantes. Donc si d'un gland il sort toujours un chêne, il ne s'en suit pas que chaque gland reproduise un chêne absolument identique à celui dont il est tombé.

Pour comprendre ce fait, il faut comprendre les phénomènes de la fécondation, tels qu'ils ont été mis au jour par Van Beneden, Hertwig et Fol.

L'homme, comme tout animal et toute plante supérieurs, provient de l'union de deux germes microscopiques, dits mâle et femelle. A l'origine, il est vrai, les êtres unicellulaires se reproduisent par simple partage, plusieurs êtres multicellulaires par bourgeonnement. Mais à la longue, il paraît que ce système de simple partage épuise les énergies vitales, car les générations s'éteignent, si un autre phénomène ne vient les renforcer de temps en temps. Ce phénomène est celui de la *conjonction* qui est constant dans la reproduction des êtres supérieurs. Deux cellules se rapprochent. L'une pénètre dans l'autre. Alors leurs deux noyaux se fusionnent. De cette fusion surgit une nouvelle force de prolifération.

A l'origine il ne s'agit que de deux cellules. Plus haut, il se produit dans le corps d'un même animal deux groupes de cellules différentes, toutes deux réservées à la reproduction. Les cellules de l'un des groupes (mâle) sont destinées à pénétrer par conjonction celles de l'autre groupe (femelle). C'est l'hermaphrodisme. Enfin, au haut de l'échelle, les deux groupes se séparent sur des individus différents dits mâles et femelles. C'est la reproduction dite sexuée. Chez certains êtres assez élevés la cellule femelle peut encore donner parfois à elle seule un produit sans se conjuger, ainsi chez les abeilles, les papillons et les fourmis. C'est ce qu'on appelle la parthénogenèse.

Chez nous les choses se passent comme suit : L'œuf humain est une cellule encore visible à l'œil nu. La cellule mâle ou spermatozoïde n'est distinctement visible qu'à un grossissement d'au moins 100 fois. Mais celle-ci n'a qu'un noyau, une queue mobile et très peu de protoplasma, tandis que l'œuf a une grande quantité de protoplasma nutritif qui constitue sa taille plus grande. Son noyau n'est pas plus gros que celui du spermatozoïde. Lors de l'accouplement, ce dernier progresse du côté de l'œuf. Dès qu'il l'atteint, il y pénètre, et en même temps la péri-

férie de l'œuf se coagule, empêchant d'autres spermatozoïdes d'entrer. Si, par suite de maladie de l'œuf, deux cellules mâles y pénètrent, il se produit un monstre. Dès que le noyau mâle a pénétré dans le protoplasma de l'œuf, le noyau de l'œuf se met en marche de son côté. Tous deux prennent une figure étoilée qu'on appelle *aster*. L'aster mâle et l'aster femelle se rejoignent et se fusionnent intimement (amphiaster). Dès lors ils s'appliquent à la paroi de l'œuf, grossissent, prennent une forme allongée, et constituent l'embryon qui se développe, dès ce moment, selon les lois de son espèce, en épanouissant les énergies qu'il a héritées de la combinaison des deux noyaux paternel et maternel à l'aide de la nutrition que lui fournit soit le vitellus de l'œuf (oiseaux, etc.), soit le placenta maternel (homme et mammifères).

Le fait fondamental qui ressort de là est celui-ci : lors même que le mâle ne fournit à l'embryon qu'un noyau microscopique, et que c'est la mère qui dès lors lui procure exclusivement tout son matériel nutritif et vital, il est indubitable qu'en moyenne le produit ressemble autant au père qu'à la mère. Cela veut dire que les noyaux microscopiques conjugés contiennent à eux seuls toutes les énergies ou puissances héréditaires de l'individu futur. Tout le reste n'est que substance alimentaire qui se plie absolument aux énergies directrices et exclusivement dominantes des noyaux conjugés.

La question de savoir comment ces énergies sont contenues dans les noyaux est encore très obscure et très controversée. Dernièrement Loeb et d'autres ont réussi à couper peu à peu en deux à l'aide d'un cheveu un noyau conjugué d'animal inférieur et à lui faire ainsi produire deux embryons complets. Il faut donc que tout au commencement les énergies soient encore absolument mélangées et nullement différenciés, car plus les organes de l'embryon sont différenciés, plus ils deviennent incapables de reproduire autre chose que leurs cellules spéciales. Pourtant, même à l'état adulte, chez certains êtres, certaines cellules, sans être germinatives, conservent la faculté de reproduire au besoin divers organes, ou même l'être entier. Ainsi la bouture reproduit la plante, et une queue coupée de lézard repousse.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas le cas chez l'homme, où tout individu provient de la conjonction d'un spermatozoïde et d'un œuf, et où aucun organe n'a la faculté de se reproduire en entier.

Seules certaines cellules peuvent se multiplier, ainsi celles de l'épiderme, tandis que celles du système nerveux central, une fois détruites, ne se reproduisent plus jamais.

Mais d'où vient que les enfants de mêmes parents sont si différentes les uns des autres, surtout lorsque l'ascendance offre de nombreux croisements entre variétés différentes (blonds et bruns, germains et latins, etc.)? Ce fait s'explique fort naturellement si nous admettons :

1° Que les cellules germinatives renfermées en provision dans les ovaires de la mère et dans les testicules du père ont elles-mêmes hérité chacune des énergies très diverses de leurs ancêtres, l'une tenant plus du grand-père, l'autre de la grand-mère, l'autre de l'arrière grand-père paternel et ainsi de suite;

2° Que lors de la conjonction ce sont tantôt les énergies du noyau paternel qui l'emportent — alors l'enfant ressemblera surtout à l'ascendance paternelle — tantôt les énergies du noyau maternel, alors il ressemblera surtout à l'ascendance maternelle.

En effet, on se rend ainsi compte de l'effet des croisements et des variétés qu'ils produisent. Si l'on accouple au contraire des individus d'ascendance très homogène, leurs descendants sont aussi très homogènes et présentent peu de variétés. Mais il y a, on le sait, une limite au croisement. Lorsque les espèces deviennent trop différentes, leurs cellules finissent par se nuire, par devenir toxiques les unes pour les autres, même celles du sang, et les produits cessent d'être féconds et deviennent finalement impossibles. Un chien et un chat, un canard et une poule ne donnent plus de produit entre eux.

Dans le corps maternel l'embryon se développe par multiplication des cellules qui se différencient ensuite pour former les divers tissus et les divers organes du corps. Une portion de cellules germinatives est réservée pour les organes sexuels. La naissance n'est qu'un épisode de la vie embryonnaire. L'enfant n'est tout d'abord qu'un continuation de l'embryon. De la conjonction des noyaux, qui forme l'individu, à la mort du vieillard, il n'y a aucune limite tranchée dans l'évolution lente et successive de l'individu, pas plus que dans l'évolution lente et successive des espèces.

Il résulte de ces faits que les lésions accidentelles qui frappent des organes différenciés non germinatifs ne sont pas capables

d'être transmises aux descendants. (Circoncis depuis plus de 3000 ans, les juifs n'en ont pas perdu leur prépuce par hérédité.)

Mais il va sans dire que tout ce qui vient détériorer un germe naissant détermine des anomalies dans son développement futur. Une maladie de la mère peut affaiblir et tarer l'enfant dont elle est enceinte, de même qu'une maladie de l'enfant après sa naissance peut arrêter son développement et le rendre rachitique, malingre ou idiot, selon l'organe qu'elle frappe. Si cela est vrai, il suffit de remonter un peu plus haut pour comprendre qu'une maladie ou un empoisonnement des germes, lorsqu'ils sont encore renfermés dans les glandes sexuelles du père ou de la mère, devra nécessairement influencer leur produit, si ces germes malades viennent à se conjuguer pour donner naissance à un produit. L'état des germes du père et de la mère lors de la conception est donc loin d'être indifférent pour les produits.

Or ces germes peuvent se trouver gâtés de deux façons :

a/ Par empoisonnement ou maladie de leur porteur, lors même qu'ils étaient précédemment sains comme lui ;

b/ Sans l'action directe de leur porteur, par le simple fait que celui-ci était déjà issu de germes tarés dont sont issus directement les germes actuels renfermés dans ses testicules ou ses ovaires.

C'est ce dernier cas (*b*) qui constitue la simple reproduction perpétuée de tares héréditaires par de mauvaises énergies héréditaires.

Tels sont les faits de l'hérédité.

Quelle est maintenant l'action héréditaire de l'alcool? On a souvent affirmé sans réfléchir, que les enfants d'ivrognes héritaient simplement une tendance à boire et à mal supporter l'alcool. Sans doute c'est souvent le cas. Dans ce cas, il s'agit du mode *b*) dont nous venons de parler. Mais le désastre social de l'hérédité alcoolique est tout autre chose. Il consiste dans l'empoisonnement direct des germes, lors même que leurs porteurs sont sains. Cet empoisonnement détériore les énergies des germes dans les directions les plus diverses. Il crée des tares nouvelles, là où elles n'existaient pas. Une fois créées, ces tares peuvent se perpétuer pendant plusieurs générations. Parmi ces tares, notons la taille naine, les anomalies sexuelles, l'idiotisme, l'épilepsie, le rachitisme, la débilité générale, les monstruosités, la nervosité, les maladies mentales, etc. Si les descendants tarés cessent de

boire pendant plusieurs générations, ils peuvent se régénérer, les énergies saines prenant le dessus. Lorsqu'un spermatozoïde alcoolisé se conjugue avec un œuf sain, il se peut que l'œuf ait assez le dessus pour donner un produit normal. Mais le contraire peut aussi avoir lieu. Bref, selon la dose d'alcool, la résistance des organes, les particularités individuelles et les hasards des conjonctions, les produits seront très divers, les tares de nature et de degré très différents.

Bon, nous dira-t-on, assez de théorie. Sur quels faits vous basez-vous pour prouver que l'alcool (fermenté ou distillé, peu importe) tare les germes de nos descendants? Nous y arrivons.

Le professeur Demme, à Berne, célèbre médecin d'enfants, non-abstinent, a comparé la descendance de 10 familles sobres (sans être abstinentes) et de 10 familles d'ivrognes, toutes riches en enfants.

Le premier groupe (buveurs) engendra 57 enfants, dont 12 moururent peu après la naissance de faiblesse générale, 8 devinrent idiots, 13 furent atteints d'épilepsie ou d'autres convulsions, 3 de diverses difformités corporelles, 2 de surdi-mutité, 5 devinrent ivrognes avec complication d'épilepsie et de chorée, 5 devinrent nains. Neuf seulement sur 57 se développèrent normalement, tant de corps que d'esprit. Chez 7 de ces derniers, le père seul avait été ivrogne, tandis que la mère et l'ascendance paternelle n'avaient présenté aucun cas d'ivrognerie. Parmi les 37 enfants dont la mère ou l'ascendance paternelle avaient aussi présenté des cas d'ivrognerie, deux seuls demeurèrent normaux.

Le second groupe (gens sobres) engendra 61 enfants, dont trois moururent de faiblesse générale et deux de catarrhe gastro-intestinal peu après la naissance. Deux de ces enfants furent atteints de chorée, deux autres de difformités corporelles et deux d'un retard de développement intellectuel, sans cependant être idiots. Cinquante se développèrent d'une façon entièrement normale.

Ajoutons que les dix familles d'ivrognes ne présentaient pas de tares héréditaires prononcées au point de vue de l'aliénation mentale et des maladies nerveuses. Chez l'une d'elles seulement deux frères du père étaient épileptiques et un troisième était un homme exalté. Chez une autre un frère du père était aliéné. Chez une troisième la mère se suicida à la suite de l'ivrognerie et de

l'inconduite du père. Voilà tout. Or on en trouvera autant dans l'ascendance de dix familles saines prises au hasard, comme j'ai pu m'en assurer par mes propres recherches.

Dès lors des observations tout analogues ont été faites dans divers pays.

L'ivresse et l'alcoolisme chronique sont la cause d'une grande partie des crimes, dus aux suites de l'intoxication du cerveau. Dans son excellent livre sur l'ivrognerie et les moyens de s'en défendre *(Die Trunksucht und ihre Abwehr, Wien, 1890),* le Dr A. Bær, médecin extrêmement exact et consciencieux, prouve que sur les 32,837 prisonniers des 120 prisons et pénitenciers de l'empire d'Allemagne, 13,706 (41,7 %) étaient ivrognes. Mais seulement 24,7 % des imposteurs et des faussaires étaient adonnés à la boisson, tandis que c'était le cas pour 76,5 %, 77,0 %, 63,4 %, 74,5 % etc. des personnes ayant commis des voies de faits, des délits contre l'ordre public, contre les mœurs, etc.

Sans doute la plupart de ces crimes sont dus directement à l'ivresse. Mais un nombre considérable d'entre eux, nombre bien difficile à fixer il est vrai, est dû aux tares héréditaires alcooliques des ascendants des criminels, tares qui avaient produit chez eux aussi l'alcoolisme compliqué de psychopathie.

Les 60 % à 75 % des idiots et des épileptiques descendent de parents alcooliques, les chiffres le prouvent.

Mlle J. Kohler a comparé l'ascendance d'environ 400 fous avec celle d'environ 400 personnes normales. Eh bien! la différence se montre distinctement seulement dans l'ascendance directe et seulement en ce que les aliénés, les idiots, les déséquilibrés et les ivrognes prévalent fortement dans l'ascendance directe des fous. Mais, parmi ces causes, une seule est créatrice de la tare, et c'est l'alcoolisme des ascendants directs. Les autres causes (aliénation, idiotisme, déséquilibrement) ne font que reproduire, selon le mode d'hérédité indiqué plus haut, des tares antécédentes, préexistantes chez les ancêtres. Les maladies d'un organe différencié et non germinatif, comme l'est le cerveau, ne peuvent, *par elles-mêmes,* frapper les germes d'une nouvelle tare. Si l'on a compris ce qui a été dit plus haut, on s'en persuadera sans peine. Je sais que des savants éminents (entre autres Darwin) ont cru que les particularités acquises à l'état adulte par des organes non germinatifs et n'influençant que ces organes eux-mêmes,

pouvaient être transmises telles quelles aux descendants. Mais cette opinion, battue en brèche par Weismann, devient de plus en plus insoutenable, en regard des faits bien observés.

Mon collègue le Dr Pelman, à Bonn, a recherché à l'aide des autorités la descendance d'une ivrognesse (Ada Jurke), née en 1740 et morte au commencement du XIXe siècle. Sa postérité s'est élevée jusqu'ici à 834 personnes. On a pu reconnaître officiellement la vie de 709 d'entre elles. Sur ce nombre on a compté 106 naissances illégitimes, 142 mendiants, 64 entretenus par leur commune, 181 femmes prostituées, 76 condamnés pour crimes (dont 7 assassinats). En 75 ans, cette famille a coûté à l'Etat, d'après les relevés officiels, en secours, prisons, dommages-intérêts, etc. la somme d'environ 5 millions. Faisons remarquer en passant que certains mauvais plaisants ou pince sans rire, ont assuré avec un superbe sérieux que l'alcoolisme était très utile, car, en produisant des idiots incapables de se reproduire, il élimi nait peu à peu la canaille. La postérité d'Ada Jurke nous montre, il est vrai, comment il la fabrique au lieu de l'éliminer. Cependant pour bien se rendre compte où git le sophisme, il faut remarquer qu'en effet les produits les plus dégénérés de l'alcoolisme le plus profond s'éliminent en partie, mais que par contre les produits de toutes les étapes subséquentes de l'alcoolisme conjugués avec des germes plus ou moins normaux se reproduisent d'autant plus et avec d'autant plus d'insouciance, en infestant l'humanité de la « canaille » dégénérée à tous les degrés issue d'eux.

D'autres preuves irréfutables ont été fournies par les expériences de Combemelle, Marillier et Hodge sur la descendance de chiens, de chats et de cobayes alcoolisés systématiquement, puis accouplés. Leurs produits se sont trouvé débilités et dégénérés d'une façon toute analogue à ceux des hommes alcoolisés. Nous signalerons en passant que certains commerçants en vins ont fait instituer par des docteurs à leur solde des expériences qui arrivent naturellement à un résultat différent. Il faut, hélas, tenir compte de ces tristes signes de corruption moderne où une pseudo-science se prostitue à la solde des intérêts pécuniaires. Nous voyons un phénomène analogue (guérisons sur commande sous forme d'articles scientifiques) se produire à la solde de la réclame pour certaines drogues pharmaceutiques. On a même vu

des médecins possesseurs de vignes se syndiquer pour vendre leur vin médical. Inutile de dire que des produits « scientifiques » de cet acabit ne se discutent pas.

Enfin le Dr Bezzola a utilisé les cartes du recensement suisse de 1900 pour une constatation remarquable. Neuf mille idiots ont été comptés en Suisse à ce recensement. Tandis que le maximum des conceptions normales (calculées d'après la date des naissances) se trouve en été et le minimum en hiver, la courbe des conceptions des 9000 idiots offre deux maxima subits, l'un à l'époque du carnaval, l'autre à celle des vendanges. Si on se limite aux cantons viticoles, le maximum des vendanges devient énorme et presque exclusif. Ce fait semble prouver que non seulement l'alcoolisme chronique, mais aussi l'alcoolisation aiguë des germes tend à détraquer leurs énergies héréditaires. Un spermatozoïde imprégné d'alcool et fécondant un œuf risque donc fort de produire un idiot par sa conjonction. En effet les vendanges et le carnaval sont les périodes des grands excès alcooliques en Suisse.

Sans doute il y a d'autres causes de dégénérescence héréditaire que l'alcool, ainsi la mauvaise alimentation, la misère, les diathèses, les maladies microbiennes, la syphilis. Mais l'alcool concourt encore par son action directe sur le cerveau de l'individu à créer toutes ces misères, notamment les maladies vénériennes, dont les 3/4, d'après ma statistique, sont contractées pendant l'ébriété légère.

Nous avons signalé la régénération. En effet, les germes ont une tendance naturelle à se débarrasser de ce qui leur est nuisible, si on leur en donne la possibilité et si on leur en laisse le temps. La Suède et la Norvège en donnent un bon exemple. En Suède où, vers 1850, l'alcoolisme était devenu épouvantable, des lois draconiennes contre l'alcoolisme furent édictées après 1860 et firent tomber subitement la consommation de près de 30 litres à 8 litres par tête de la population. A cette époque 29 % de recrues devaient être renvoyées comme incapables de service militaire. Or voilà que depuis 1890 (environ 30 ans après) le nombre de recrues aptes au service augmente graduellement, sans que la mesure ait été changée. Il n'y a plus guère actuellement que 19 à 20 % d'incapables. En France au contraire, où la consommation de l'alcool a presque autant augmenté qu'elle a

diminué en Suède, on observe le phénomène inverse. N'est-il pas caractéristique pour l'hérédité alcoolique de voir en Suède la régénération ne commencer que 30 ans après la réforme, c'est-à-dire lorsque des enfants nés de Suédois devenus plus sobres se présentent au recrutement?

En Norvège où l'on est arrivé, non pas subitement, comme en Suède, mais graduellement à une diminution encore plus grande de la consommation alcoolique, l'on voit le nombre des criminels, des suicides, etc. diminuer, et celui des aliénés ne plus augmenter, à l'inverse de ce qui ce passe ailleurs.

Les faits sont donc patents.

Mesdames et Messieurs! La morale qui fait résider le sentiment du devoir, non seulement dans le bien social actuel mais avant tout dans celui de nos descendants est une morale plus élevée que celle qui ne sent que les devoirs immédiats vis-à-vis de son entourage. Si nos ancêtres l'avaient compris, nous serions moins malheureux que nous ne le sommes. Mais la science ne leur en avait pas donné les moyens. A nous elle nous les donne.

C'est donc un devoir sacré qui nous incombe que celui de travailler au bonheur de nos enfants et de nos successeurs. Cessons donc d'empoisonner nos germes par l'alcool et faisons tout au contraire pour une saine hérédité et une saine sélection humaine de l'avenir. Le buveur modéré lui-même donne le mauvais exemple aux autres. L'abstinence totale pour tous est la base la plus forte que nous puissions donner actuellement à toute réforme sociale.





